

Image not found or type unknown



Jugement et inscription hypothèque

Par **valye**, le **01/08/2016** à **15:32**

Bonjour, rnrnUne personne qui me doit de l'argent à été par mon huissier qu'une hypothèque à été inscrite sur les biens immobiliers de la personne qui me doit cet argent .rnrnQu'est-ce que cela signifie ?? si la personne décide de ne pas vendre ces biens je n'aurai donc jamais cet argent ? comment cela fonctionne-t-il ? Merci par avance pour vos explications (avec des termes simples si possible).rnrnMerci

Par **chaber**, le **01/08/2016** à **16:07**

bonjourrnrn<http://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/effets-juridiques-inscription-hypothèque-judiciaire-14537.htm#.V59W7KI4LYU>rnrnlisez le lien ci-dessus.rnrnle texte de maître BEM est très compréhensible